



Litige reglement facture par comité entreprise

Par **ludodu33**, le **30/07/2009** à **18:22**

Bonjour,
Je vais essayer d'être le plus claire possible. J'ai acheté il y a 10 mois environ (10 Octobre 2008) un frigo américain par le biais du CE de mon entreprise qui prend en charge la moitié du prix. Celui-ci m'a été livré 15 jours après, jusque-là tout va bien. J'ai regardé ma facture sur laquelle figure bien la partie que j'ai payée (en échange d'un chèque), et que l'autre moitié est à la charge du CE (bien écrit en gras sur la facture). Mais voilà que le fournisseur du frigo me réclame l'autre moitié car le CE ne veut pas payer; et que si je ne paye pas, il me mette aux contentieux car la facture est à mon nom.
Que dois-je faire? Suis-je en tort?
Merci à tous de votre aide.